

sont révélés d'une grande utilité dans le commerce du blé. Il est évident que cet accord, en raison du nombre de pays qui y participent, a favorisé le commerce mondial. Grâce à l'expérience acquise dans le passé, ce nouvel accord international sur le blé va un peu plus loin que les précédents. Je ne veux pas en exagérer la valeur, mais il est d'une grande utilité. Comme l'a signalé l'honorable député d'Assiniboïa,—et je crois qu'il a eu une expression assez heureuse,—cet accord nous fournit des règles constantes pour l'achat et la vente du blé.

J'ai noté l'observation de l'honorable député d'Assiniboïa à propos de mon optimisme à toute épreuve. J'ignore si je me considère ou non comme un optimiste, mais d'après moi, il vaut mieux aborder certains de nos problèmes canadiens avec optimisme qu'avec pessimisme. C'est le seul endroit au cours de son allocution où mon honorable ami s'est départi d'une attitude digne d'un homme d'État, mais il n'a fait que mentionner en passant mon optimisme. Mon honorable ami nous met constamment en garde contre le malheur; il donne l'alarme; il signale les difficultés; il voit tout en noir; il emploie des mots tels que: alarmant, inquiétant et rigoureux. Je crois que ça doit être très déprimant de vivre avec lui.

M. Argue: Je parlais seulement de vous.

L'hon. M. Churchill: Il est sage de considérer parfois le beau côté de la vie sans commettre par insouciance des excès de langage. Je vois les choses en rose au Canada, dirais-je, et la situation du blé ne me déprime pas. De fait, nos cultivateurs auraient plutôt sujet de s'inquiéter si la Chambre des communes signalait continuellement les graves difficultés que nous réserve l'avenir. L'expérience nous enseigne en effet que certaines des difficultés se dissiperont avec le temps.

En voici un exemple. Il y a deux ans, se posait pour nous le problème d'un excédent de blé atteignant 730 millions de boisseaux. Je m'en souviens nettement. Il y a deux ans, certains Canadiens en éprouvaient un noir pessimisme. Aujourd'hui, cet excédent s'est amenuisé à 500 millions de boisseaux environ. C'est vraiment une amélioration. Peut-être qu'il y a deux ans il ne nous était pas possible de le prévoir. Mieux valait pourtant la sincérité que les prédictions mélancoliques.

M. Benidickson: Le ministre n'admettra-t-il pas que nous devons encore, comme je l'ai dit tantôt, coller au réel? L'ensemble de l'excédent provenant des pays exportateurs mentionnés dans cet accord est peut-être plus élevé qu'avant.

L'hon. M. Churchill: Je conviens parfaitement de la nécessité de montrer un sens des réalités à l'égard de ces questions et j'espère faire preuve de réalisme. Je vais parler dans un instant des excédents de blé du monde. Je voudrais simplement glisser une remarque basée sur celle du député d'Assiniboïa au sujet des rédacteurs anonymes. Ce sont des fonctionnaires distingués qui préparent pas mal de documents utiles. Les seuls textes qu'ils peuvent avoir la certitude que j'utiliserai sans modification sont les déclarations comme celles qui sont destinées à la Chambre des communes.

Avec l'autorisation de la Chambre, j'aimerais signaler qu'il y a environ un an, lorsque j'ai pris la parole devant un groupement à New York, un membre distingué de la tribune des journalistes, M. Arthur Blakely, a rédigé une chronique dans le sens des propos de mon honorable ami, savoir qu'il s'agissait d'une répétition de ce qui avait été dit par le passé. De toute évidence, je devais me servir du même rédacteur qui écrivait les articles de MM. Saint-Laurent, C. D. Howe et Lester Pearson. J'ai écrit un mot à M. Blakely en lui demandant de bien vouloir ne pas blâmer les hauts fonctionnaires de mon ministère, car j'avais écrit moi-même mon discours en entier et que je regrettais d'avoir fait simplement écho à la voix de mes prédécesseurs. Voilà pour les rédacteurs anonymes.

Voici ce qu'il en est au sujet des excédents mondiaux de blé. Nous devons reconnaître que presque tous les pays du monde cultivent du blé. Les excédents augmentent de plus en plus. Heureusement, tout ce blé n'est pas de la même qualité que le blé de l'Ouest canadien. Une grande partie est constituée par du blé tendre, qui n'arrive pas à concurrencer activement le blé dur de notre pays; mais la quantité de blé disponible dans le monde s'accroît, ce qui crée des difficultés au commerce international et pose le problème de l'écoulement des excédents.

Au sujet de l'écoulement des excédents, le présent gouvernement a, je pense, adressé aux États-Unis les protestations qui convenaient. Nous devons reconnaître qu'ils ont pris note de nos protestations, ont modifié leur programme d'écoulement des excédents de deux ou trois ans auparavant et procèdent maintenant suivant une nouvelle méthode, c'est-à-dire qu'ils consultent notre pays chaque fois qu'il s'agit d'écouler les excédents de blé. A notre avis, c'est un gain important et nous savons gré aux États-Unis de l'attitude qu'ils adoptent. En conséquence, je pense que nous devons atténuer notre critique des programmes américains d'écoulement des excédents.